

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Le 15 février 2021 à Bordeaux,

Note d'information aux résidents

Situation COVID

Chère résidente, cher résident,

Depuis 10 jours, la situation sanitaire de la résidence est restée satisfaisante, couronnant de succès tous les efforts que résidents, salariés, visiteurs réguliers font pour éviter que la Covid-19 entre et se propage au sein des Jardins d'Arcadie de Bordeaux.

Tous les tests PCR réalisés régulièrement, au total près de 200 sur les 14 derniers jours sont négatifs, les personnes testées positives il y a 2 semaines sont guéries et leur isolement a été levé par leur médecin.

Dans ces conditions, nous avons décidé que **la salle du Restaurant pouvait être réouverte dès le mardi 16 février midi**. Chaque convive devra participer individuellement, et avec les autres résidents à appliquer rigoureusement les consignes de distanciation et les mesures barrières dès l'entrée dans la salle :

- **Port du masque sauf à la table au moment du repas lui-même ;**
- **Port d'un masque changé à minima chaque jour (nous recommandons le port du masque chirurgical, jetable, que vous pouvez acheter au Petit Magasin ou demander en dépannage à l'accueil par exemple) ;**
- **Passage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du restaurant.**

Comme précédemment dit, les **salons seront accessibles uniquement pour les activités et animations encadrées**, une personne étant responsable du respect absolu des consignes préventives.

Nous espérons tous ne pas avoir à restreindre à nouveau certains services ou annuler des activités. Nous portons tous cette responsabilité. Je vous remercie pour tout ce que vous faites et ferez pour cela.

Lors du dernier Conseil Syndical, il a été décidé que le **coût du portage des repas** lorsque la salle de restaurant est fermée, serait, comme lors du premier confinement, **pris en charge par la Communauté, c'est-à-dire inclus dans les charges de copropriété (propriétaire et locative) et non facturé individuellement**. Pour le mois de décembre, les facturations individuelles (via l'ASSAD) pour la période 20/24 décembre feront l'objet d'avoirs.

Je reste à votre écoute pour toute précision.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez
Directeur